

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

16^{ème} session

Genève : 22 avril au 03 mai 2013

Examen périodique universel
du Cameroun.

Déclaration de la délégation algérienne

(N. BOVALEM CHEBIHI)

Ministre Conseiller

Genève, 1^{er} mai 2013

M. le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation camerounaise dirigée par M. et la remercie pour sa présentation exhaustive.

↳ Pierre Moukoko Mbongo, MAE,

Nous tenons à féliciter la République sœur du Cameroun pour le processus inclusif ayant accompagné l'élaboration de ce rapport. Celui-ci met en exergue des évolutions notables réalisées ces dernières années par le Cameroun en matière de promotion et de protection des droits de ses citoyens, en application des recommandations reçues durant le premier cycle.

Nous suivons avec intérêt les efforts de consolidation de la pratique démocratique qui se sont poursuivis par la tenue des récentes élections sénatoriales.

Ma délégation note avec appréciation la validation du Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme et du Plan d'Action quinquennal de lutte contre la pratique marginale et résiduelle de mutilations génitales féminines ainsi que l'élaboration d'un Programme National d'Education aux Droits de l'Homme *ainsi que les mesures prises pour améliorer la jouissance des droits de l'homme*

La mise en place en 2011 du Comité Interministériel de suivi de la mise en œuvre des recommandations et/ou décisions issues des mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des Droits de l'Homme est une initiative qui mérite encouragement. Nous saluons l'adoption de la loi portant protection et promotion des personnes handicapées.

Ma délégation saisit cette occasion pour formuler les deux recommandations suivantes:

- 1. Intensifier les programmes de lutte contre la pauvreté**
- 2. Parachever le processus d'adhésion à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.**

Enfin, ma délégation appuie l'appel lancé par le Cameroun pour bénéficier de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans les domaines identifiés par le présent rapport.

Je vous remercie.